



Direction générale de la Santé

Paris, le 24 juillet 2019

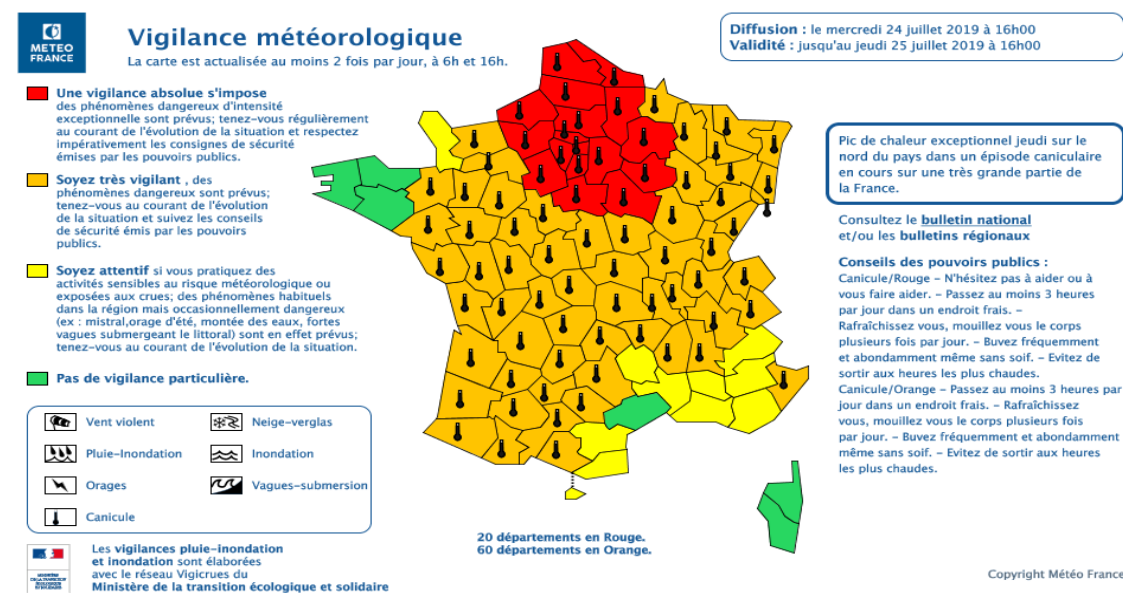
Communiqué de presse

Canicule exceptionnelle avec 20 départements du nord de la France en vigilance rouge : Chacune et chacun doivent se protéger !

Météo France place 20 départements du Nord de la France en vigilance rouge canicule et maintient 60 autres départements en vigilance orange pour la journée de jeudi qui constituera le pic de la canicule. C'est dorénavant la quasi-totalité du territoire qui est concerné par la canicule. Face à ces températures exceptionnelles, jamais observées, le Gouvernement en appelle à la vigilance de chaque citoyen, même en bonne santé.

L'épisode de canicule qui touche la quasi-totalité du pays s'intensifie encore et la journée de demain s'annonce comme la journée la plus chaude avec des températures très élevées, bien au-dessus des valeurs maximales enregistrées : 41°C à Amiens, 42°C à Paris, 43°C à Châlons-en-Champagne... De nombreux records historiques de température seront battus à cette occasion.

En conséquence, Météo France a maintenu 60 départements en vigilance orange canicule et a placé 20 départements en vigilance rouge canicule : <https://vigilance.meteofrance.com/>



C'est seulement la deuxième fois depuis 2004 que la vigilance rouge est annoncée, après l'épisode du mois de juin 2019, au cours duquel 4 départements du sud de la France avaient été placés en vigilance rouge. **Près de 20 millions de personnes sont concernés par cette vigilance rouge, dont la totalité des habitants des régions Ile de France et Hauts de France.**

A ces niveaux de températures, toute personne, même jeune et en bonne santé, peut subir un coup de chaleur ou un malaise grave s'il ne prend pas un minimum de précautions face à la chaleur. Compte tenu de cette situation exceptionnelle, le Gouvernement en appelle à la vigilance de tous. Il appartient à chacune et chacun d'adopter des comportements responsables et mesurés pendant cet épisode exceptionnel.

Les autorités recommandent de limiter ou reporter toutes ses activités ou ses déplacements non essentiels :

- ne pratiquez pas d'activité physique ou sportive, comme courir, faire du vélo, déménager ;
- évitez de participer à des événements extérieurs, notamment aux heures les plus chaudes de la journée (ex. festival, concert...) ;
- évitez les sorties et activités en extérieur dès lors qu'elles ne se passent pas dans des lieux rafraichis ou ombragés, notamment pour les personnes sensibles (ex. enfants, personnes âgées...) ;
- limitez vos déplacements professionnels avec l'accord de votre employeur : privilégier quand c'est possible le télétravail ou les web conférences ;
- évitez de faire de grands trajets en transports (voiture, trains...) ;

Les autorités rappellent également les recommandations sanitaires pour se protéger et protéger ses proches

- boire régulièrement de l'eau, plusieurs fois par jour,
- se protéger du soleil,
- porter des tenues légères, faites attention aux risques d'hydrocution ou de noyades quand vous vous baignez, vous ou vos enfants,

Ces recommandations sanitaires s'appliquent à toute la population et concernent particulièrement les nourrissons et les jeunes enfants : éviter de les sortir aux heures les plus chaudes, faites les boire et mouillez-les régulièrement, faites-leur porter chapeau et lunettes de soleil et ne les laissez pas sans surveillance, notamment lorsqu'ils ne sont pas dans un lieu rafraichi.

Enfin les autorités en appellent à la solidarité de chacune et chacun envers les personnes les plus vulnérables, notamment les personnes âgées, handicapées ou isolées, ainsi qu'aux personnes surexposées, dont les sans-abri. Si vous constatez un malaise, contactez le 15 sans tarder.

L'ensemble des pouvoirs publics sont mobilisés pour limiter l'impact sanitaire de cette canicule et des consignes très précises ont été adressées aux préfets et aux agences régionales de santé.

Contact presse : presse-dqs@sante.gouv.fr Tel : 01 40 56 84 00